

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
05/5/29
DOSSIER N°6867**

MILIEUX AQUATIQUES - SUBVENTIONS 2025

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : MILIEUX AQUATIQUES - SUBVENTIONS 2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération CD2016-12/5/25 du 16 décembre 2016 portant nouveau schéma départemental de gestion des milieux aquatiques de la Creuse 2017-2021 ;
VU la délibération CD2024-02/4/9 du 16 février 2024 portant validation du plan d'actions 2024-2028 du schéma départemental des milieux aquatiques ;*

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-05/5/29 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions récapitulées dans le tableau ci-après :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant subventionnable par le Département	Participations financières sollicitées	Montant de la subvention départementale
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse Dossier : 00010139	Réalisation de la tranche 5 (2025) de travaux de restauration des milieux aquatiques prévus dans le cadre du second Contrat Territorial du Bassin Versant de la Petite Creuse (2024-2026)	200 000,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) Région Nouvelle Aquitaine (20 %)	20 000,00 € (10 %)*
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				
Communauté de Communes Creuse Sud Ouest Dossier : 00010123	Création du poste de technicien GEMAPI (0,3 ETP) année 1 (2025)	14 520,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (60 %)	1 452,00 € (10%)*
Ne prennent pas part au vote : Mme Catherine DEFEMME, M. Thierry GAILLARD, Elus membres Communauté de Communes Creuse Sud Ouest				
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)				

*taux maximum

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental :

- en investissement au Chapitre 204 – Article 2041482 – Fonction 78

- en fonctionnement au Chapitre 65 – Article 657382 – Fonction 731.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET